

RÉUNION LIAISON EV3 – TOUR DE BOURGOGNE

VENDREDI 18 MARS 2016 - APROTER

Présents :

Monsieur Michel GONORD	Maire de Champagne sur Seine
Madame Catherine LABBOUZ	Adjointe au Maire de Champagne sur Seine
Monsieur Dominique JAVAUX	Directeur Général des Services de Champagne sur Seine
Madame Claire PAIN	Chargée de mission vélo, Conseil Départemental 77
Madame Julie GIRARD	Chargée de développement, Seine et Marne Tourisme
Monsieur Laurent RICHOUX	Loueur, La Maison du Vélo (Auxerre)
Monsieur Yannick CHARLATTE	Directeur de l'Office de Tourisme MSL
Monsieur Stéphane JACHET	Chargé de Développement Touristique, MSL

Absents excusés :

Monsieur Yves BRUMENT	Maire de Saint Mammès - Coordinateur du Pôle APROTER
Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE	Vice-Président délégué au Développement Local
Monsieur Alain MOMON	Maire de Vernou La Celle sur Seine
Monsieur Yves JOSSE	Loueur, Les Cyclos du Loing (Moret sur Loing)

Rédacteur : Stéphane Jachet

Un glossaire des acronymes est proposé en fin de document.

Monsieur Jachet explique que les représentants de la communauté de communes des Deux Fleuves n'ont pu venir à la réunion pour des raisons de compatibilité d'agenda. Les projets d'aménagements exprimés lors de ce rendez-vous intéressent cependant fortement leur collectivité.

En introduction, Monsieur JACHET présente le contexte de cette réunion qui regroupe plusieurs projets au départ du pont de Champagne – Saint Mammès (D39 – D40E2) :

- Aménagement entre le pont et La Celle

La mairie de Vernou La Celle souhaite amender la proposition réalisée par MSL sur le PDIPR afin d'y ajouter la liaison entre le pont et La Celle, ceci pour un projet d'aménagement piéton et cyclable.

- Liaison Ev3 – Tour de Bourgogne

Entre l'EV3 et le Tour de Bourgogne, une liaison d'une centaine de kilomètres longeant la Seine et l'Yonne peut être aménagée.

- Véloroutes nationales N°53 et 55

Ces deux véloroutes, au départ du pont, suivraient un itinéraire commun avant de se séparer à Montereau Fault Yonne pour poursuivre jusqu'en Bourgogne ou à Prague.

- Projet de renaturation de Champagne sur Seine

Bien que ce projet ne soit pas directement lié à la liaison, des actions communes peuvent être envisagées, notamment le renforcement des berges.

Présentations :

I) La Maison du Vélo :

Ouverte depuis 2012, la Maison du Vélo propose plus de trois cents vélos et des prestations telles que des randonnées (libres ou guidées), un réseau de location / réception de vélos (VéliBourgogne), des navettes de retour, un transport de bagages...

- La Maison du vélo : <http://maison-velo.jimdo.com/>
- Véli Bourgogne : <http://www.velibourgogne.fr/>
- La Navette Nivernais : <http://www.navette-nivernais.fr/>

II) Le Tour de Bourgogne

La première voie verte de France s'est construite entre Givry et Cluny, elle s'est ensuite étoffée en une boucle cyclable de 143 km, reliant Chalon à Macon pour un retour longeant la Saône.

<http://www.francevelotourisme.com/base-1/destinations/bourgogne/troncons/bourgogne-du-sud-voie-verte-et-voie-bleue>

Si le Tour de Bourgogne n'est pas totalement achevé, 800 km d'itinéraires permettent de découvrir cette région, qui est la première dans le domaine fluvial par la longueur de ses canaux.

<http://www.francevelotourisme.com/base-1/destinations/bourgogne>

III) La Scandibérique (EV3)

De Trondheim (Norvège) à Saint Jacques de Compostelle (Espagne), la portion française proposera 1680 km d'itinéraires balisés.

La « Scandibérique » doit être inaugurée à l'échelle nationale pour 2017. Plus localement, les travaux sur le canal du Loing devraient être terminés eux aussi pour l'année prochaine au plus tard.

En parallèle, une étude de la signalétique de l'EV3 se déroule sur les quatre communautés de communes (Pays de Fontainebleau, MSL, Pays de Nemours et Gâtinais Val de Loing).

<http://www.seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Liaisons-douces/EuroVelo>

<http://www.eurovelo.com/fr/eurovelos/eurovelo-3/pays/france>

IV) Des véloroutes nationales

La véloroute N°53, au départ de Londres et passant par Paris, quitterait l'EV3 au pont de Champagne pour aller jusqu'à Prague.

La véloroute N°55 aurait un tronçon commun avec la véloroute N°53 et l'EV3 jusqu'à Montereau Fault Yonne, pour ensuite poursuivre vers l'Yonne.

V) Le projet de renaturation de Champagne sur Seine

La Mairie de Champagne sur Seine souhaite entreprendre une restauration écologique sur le terrain de l'ancienne boîte de nuit, proche de l'ENS des Basses Godernes.

Dans le cadre de ce projet, un état des lieux des berges et des travaux à réaliser pour leur renforcement a été réalisé. Ce travail pourrait être étendu vers les berges de Vernou La Celle sur Seine, ceci afin de mutualiser les travaux.

Pistes de réflexion :

L'ensemble de ces projets permet de présager favorablement l'aménagement d'un parcours.

Des financements peuvent être mobilisés dès à présent :

- Renforcement des berges : L'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région peuvent apporter leur soutien à ce type de travaux.

- Aménagement de la voirie : La région a une politique de financement très favorable des aménagements cyclables, renforcée par l'inscription du linéaire dans un schéma national. Le Département pourrait aussi participer aux travaux.

Les financements région pour la voirie peuvent aller jusqu'à 60% pour un maximum de 610€ du m².

L'étude réalisée par le Conseil Départemental en 2011 envisage une zone partagée voiture / vélo. Cependant, la liaison est utilisée quotidiennement par des piétons, il convient donc de prendre en compte ce public et cela pourrait être aussi envisagé dans l'aménagement des berges.

Les travaux, qu'il s'agisse du cheminement ou d'aménagement d'hébergement ou de services, s'ils sont réalisés dans le cadre des véloroutes, pourront profiter à d'autres usagers, touristes et locaux.

Il n'est donc pas obligatoire d'attendre que les voies soient finalisées pour lancer des projets annexes, tels qu'un hébergement de groupe qui peut manquer sur notre territoire. Cette structure peut intéresser les groupes de randonneurs pédestres ou lors d'organisation d'événements (mariage, manifestations diverses).

Les véloroutes longeant les cours d'eau, certains aménagements pourront aussi bénéficier aux plaisanciers et marinières.

En parallèle des véloroutes, des boucles cyclables pourront étoffer l'offre touristique et permettre de découvrir l'ensemble du territoire.

Les usagers des voies cyclables ne sont pas tous des itinérants, il convient donc de créer des aires d'accueil pour permettre des excursions à la journée, notamment dans le cadre des boucles cyclables.

Quelques statistiques :

- Il y a une moyenne de 40000 passages à chaque point de comptage par an sur la véloroute de la Loire à vélo.
- Les touristes à vélo dépensent en moyenne 75€ par jour dans le cadre de l'itinérance.
- Les familles parcourent en moyenne 30 km par jour.
- La fréquentation est multipliée par quatre le week end.
- 95% de la clientèle de La Maison du vélo parcourt les circuits en autonomie.
- Les allemands, belges et suisses représentent 60% de cette clientèle.

Glossaire des acronymes :

APROTER : Aménagement et Promotion du Territoire

ENS : Espace Naturel Sensible

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EV3 : Eurovéloroute N°3

MSL : Moret Seine et Loing

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée